

# LE CANADA

DEUXIEME ANNEE - NUMERO 106

JEUDI, 22 JUILLET 1880

Rédacteur en chef  
**JOSEPH TASSE**

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus

Edition Quotidienne  
Un an, payable d'avance \$4.00  
Six mois, payable d'avance \$2.00  
Payable à la fin du semestre 2.00

Edition Hebdomadaire  
Un an, \$1.00, invariablement payable d'avance

BUREAUX - No. 445, rue Sussex, Ottawa, et No. 70, rue Albert Hull.

Administrateur  
**C. D. THÉBAULT**

Les lettres et envois non affranchis sont refusés

## RUSSELL HOUSE

RUE SPARKS, OTTAWA.

**J. A. COVIN,**  
Propriétaire.

Situé au centre des affaires et tout près des édifices du parlement, cet hôtel est le rendez-vous de tous les hommes d'affaires et continue à tenir son rang parmi les premiers hôtels du pays.

Ottawa, 20 octobre 1878.

## HOTEL RICHELIEU

NOTRE-DAME ST. VINCENT

Vis-à-vis le Palais de Justice

MONTREAL.

Le sousigné recommande ses amis et le public d'Ottawa en général pour leur logement libéral. Il a l'honneur de leur informer qu'il a obtenu le privilège de louer à son Hôtel, faisant face sur la place Jacques Cartier.

**CENT MAGNIFIQUES CHAMBRES**

à son Hôtel, faisant face sur la place Jacques Cartier.

Le public trouvera tout le confort et les prix modérés.

**DES PRIX MODÉRÉS**

et l'Hôtel Richelieu ne le cède en rien aux premiers hôtels de la Possé.

**L. B. DUROCHER,**  
Propriétaire.

2 mai 1879.

**POUDRES DE CONDITION D'ALEXANDER**

ET AUTRES

**BOULES POUR LES ROGNONS**

ET AUTRES

**MEDECINES CELEBRES**

**Chevaux**

AGENTS A OTTAWA - C. STRATTON.

Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrick.

**A VIS** - Les médecines ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.

**T. ALEXANDER.**

Ottawa, 7 nov. 1879.

**Hotel Johnson**

50, RUE YORK.

**JOHN JOHNSON, propriétaire.**

Logements magnifiques et prix peu élevés.

Ottawa, 31 juillet 1879.

**Achetez votre Thé**

**STROUD FRERES**

45, Rue Rideau

ET A MONTREAL

On approuve le commerce.

**FEUILLETON**

**LA BEAUVUE**

**Pain du Pauvre**

PAR

**RAOUL DE NAVERY**

(Suite)

Chaque paysan apporta son présent au jeune ménage; qui ne poussa pas de grâces, qui des pommes de terre. Des femmes élevèrent des courves, un agneau fut donné à un petit enfant; une grosse oie à l'air bête, aux lourdes ailes volées devant la maison. Au printemps suivant, les sœurs dressées en espaliers et mêlées aux troènes, formeront une haie autour de l'enclos. Le blé poussé, puis les graines variées, semées par Hans selon qu'on les lui donnait. Il récolta suffisamment de grain pour ensemencher le champ l'année suivante; on entassa une

## BOULANGERIE A VENDRE.

\$7.00 LA DOUZAINES.

Une Boulangerie nouvellement construite, tout de première classe et maison d'habitation. Conditions avantageuses moyennant de bonnes garanties.

S'adresser à

**F. BRAZEAU,**  
Ottawa, 17 juin 1880.

## Réouverture

**RESTAURANT METROPOLITAIN**

(Partie Est, pont des Sapeurs.)

**P. BRANNEN** a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir et d'organiser

**LE METROPOLITAIN**

de la manière la plus grandiose. Le buffet comprend les liqueurs les plus fines et les légumes les plus exquis. REPAS servis à toute heure.

**P. BRANNEN,**  
Propriétaire.

Ottawa, 14 août 1879.

## J. P. MURPHY,

PLOMBIER.

Poser de tuyaux de vapeur et de gaz.

POSEUR DE SONNETTES, etc.

151, RUE RIDEAU.

**BAIGNOIRS EN CUIVRE POLI, en FER GALVANISÉ, en ZINC, etc. CABINETS D'ASSAINISSEMENT, EVIERS, etc. Manière la plus convenable. Artiste de toute sorte pour plombiers. Toutes les commandes seront promptement exécutées.**

**J. P. MURPHY,**  
151, rue R. deau

2 septembre 1879.

## EUGENE ROBITAILLE

HORLOGER ET BIJOUTIER

PRATIQUE.

Fait aussi les réparations

**OUVRAGES EN CHEVEUX.**

Dorures et plaqués de toutes sortes.

**AU PLUS BAS PRIX.**

45, RUE RIDEAU, Bloc Egleson.

Ottawa, 11 sept. 1879.

## Les Bains Turcs,

126 RUE ALBERT.

Pour Dames (femmes à leur service) de 10 a.m. à 3 p.m.

Et de 8 a.m. à 11 p.m.

Le Dr. LOGAN a son bureau dans le bâtiment même, où il peut être consulté professionnellement de 9 à 11 h. a.m. et de 2 à 4 p.m.

Ottawa, 9 juillet 1879.

## AUX INVENTEURS!

**J. Coursole & Cie.,**

Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois.

Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.

**J. COURSOLE & Cie.,**  
CHAMBRE VICTORIA.

Vis-à-vis le bureau des Brevets, OTTAWA, Ont.

B. P. - Boîte 68.

## 140 doz. de Haches,

PARRIQUES AVEC

**Le meilleur Acter de Firth,**

EXCELLENTE sous tous LES RAPPORTS

**MANN & CIE.**

Ottawa, 13 août 1879.

## NOYER NOIR SOLIDE

J'espère sans contredit posséder actuellement l'assortiment le plus élégant et le plus complet de mobiliers de chambre à coucher en noyer noir, de tous les patrons et de tous les prix. Ne manquez pas d'examiner ces marchandises chez

**J. ERRATT**

Magnats de Meubles du Palais, 84, Rue Rideau.

## CELEBRES

**Biere et Porter**

**DAWES & Cie.**

LACHINE.

Fournis comme à l'ordinaire en quantités et en bouteilles, au bureau.

**J. ROCKINGTON,**  
Gérant.

Ottawa, 27 novembre 1879.

## L. A. Olivier

AVOCAT.

Bureau - Entrepôt des rues Rideau et Sussex, Block d'Egleson, Ottawa, Ont.

**ARGENT A PRATER**

Ottawa, 23 juin 1879.

## DR. A. ROBILLARD,

CHIRURGIEN, OCUliste et AURISTE.

Attention spéciale donnée au traitement des maladies des yeux et des oreilles.

Bureau de santé: En arrière de l'Hôtel-de-Ville.

Heures du Bureau de 9 à 4.

## 100

**Canaris Chanteurs**

CHEZ

**ESMONDES**

ANGLETERRE I

LE DE GRAY, INVENTEUR DE

**LA VITALINE**

était un médecin célèbre de Londres, Angleterre.

LA VITALINE a opéré des cures merveilleuses dans sa pratique.

LA VITALINE contient d'obtenir les mêmes résultats de ce côté-ci de l'Atlantique.

**LA VITALINE**

81 LA BOUTEILLE.

En vente chez tous les pharmaciens.

**Cie de Médecines de Gray,**  
TORONTO.

## REMED SPECIFIQUE de GRAY

LE GRAND

Remède Anglais

Une guérison inflexible pour la faiblesse séminale, la spermatorrhée, l'impuissance et toutes les maladies d'origine sexuelle.

qui sont les suites des habitudes honteuses; de la jeunesse, l'asthénie des membres, douleurs dans le dos, obscurcissement de vue, décoloration primitive et plusieurs autres maladies qui conduisent à la folie, à la consommation et à une mort précoce. Détails complets dans notre pamphlet, que nous envoyons gratis par la poste. Le remède spécifique est vendu par tous les droguistes à 1/2 le paquet ou six paquets pour \$5. Il sera envoyé franc de port sur réception de la somme requise.

**CIE DE MEDICIN D. GRAY,**  
Toronto, Ontario, Canada.

27 avril 1880.

## MAISONS A LOUER

Une RESIDENCE en briques, contenant 10 appartements, avec remise et jardin, No. 152 rue Dalhousie; loyer, \$10 par mois.

Un MAGASIN et RESIDENCE, No. 170 coin des rues Dalhousie et Water; loyer, \$12 par mois.

Pour plus ample information, s'adresser à Madame H. PINARD, 84 rue Water.

**OTTAWA PLATING WORKS**

Deux portes de la rue Rideau.

**J. F. GARROW,**  
Orfèvre, plaquage en or, argent et nickel.

No. 18, Rue Nicholas, Ottawa

Spécialité de réparations et de repolissage d'articles de tous genres en argent et en or.

Le travail est dirigé par un orfèvre expérimenté, et on pourra lui donner la teinte demandée.

Ottawa, 18 juin 1880.

## MARQUIS DE LORNE

Fournisseur de Son Excellence le

**Joseph Drolet**

FABRICANT

**d'Eaux Gazeuses,**

Ale et Bière de Gingembre, Gidre, Soda Water, Crème Nectar, et autres boissons pour l'été.

Les meilleurs bruvages distillés de la ville.

Ottawa, 20 mai 1880.

## Fonds de Secours de Hull

Les contributions d'argent au fonds de secours pour les incendiés de Hull peuvent être déposées entre les mains du trésorier, D. Knar, écrivain de la Banque des Marchands, à Ottawa. Les dons de provisions, vêtements, literie, etc., peuvent être adressés au comité exécutif, à l'hôtel de Hull, Hull, 24 avril 1880.

**E. B. EDDY,**  
Président du comité exécutif.

**P. LARMONTE,**  
Comptable et agent général

Syndic officiel pour le comté de Carleton et la ville d'Ottawa.

AGENT POUR

La compagnie d'assurance contre le feu "Western".

La compagnie d'assurance "Québec".

La compagnie d'assurance "Standard Life".

La ligne de steamers "Anchor".

Bureau, 161 rue Sparks, Ottawa.

Ottawa, 18 août 1879.

## T. RAJOTTE,

Syndic officiel

Pour le comté de Carleton et la ville d'Ottawa, Comptable et Collecteur.

Bureau - 64 rue Wellington, Ottawa.

Ottawa, 14 août 1879.

## DEMENAGEMENT.

**F. DUHAMEL**

désire informer ses nombreux amis et le public, en général, qu'il a transporté son état au

**MARCHE DU QUARTIER BY,** étal "B", ci-devant occupé par C. Cassidy, où il tiendra constamment un approvisionnement de

**Viandes de toutes sortes**

DANS LA MEILLEURE CONDITION.

Reconnaissance de l'encouragement libéral qu'il a reçu par le passage de son état, ses pratiques lui continueront leur patronage dans son nouvel établissement.

Ottawa, 11 Nov., 1879.

## Wm HOWE.

293, RUE CUMBERLAND.

Peintre, Doreur, Vitrier, Tapissier, etc.

Importateur et marchand de

**Tapisseries et de decors.**

Peinture, huile, vitres, mastics, vernis, etc.

Ottawa, 22 octobre, 1879.

## O'GARA, LAPIERRE & REMON,

Horace LAPIERRE, RICHARD P. REMON

MARTIN O'GARA.

Bureau, Block de Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont., près du Russell Hotel.

Ottawa, 11 juillet 1879.

## GIBSON, FILS et WARNOCK,

MANUFACTURIERS DE

**Biscuits**

pour le commerce de gros.

Le plus grand établissement de la vallée d'Ottawa.

Tous nos biscuits sont cuits à la vapeur au moyen d'un fourneau mobile qui a une capacité de 20 quarts de fleur par jour.

Nos employés sont des premiers maîtres du pays. Nous ne nous occupons que du commerce de gros, soigneusement et garantissons pleine satisfaction.

GIBSON, FILS et WARNOCK,

Coin des rues Bank et Queen.

## HOTEL MONTREAL

TENU PAR

**MICH. COAILLIER alias NAVION**

COIN DES RUES

**Wellington et Bridge, Hull**

Brands et cigares de premier choix, et table de première classe. Chevaux et voitures de toutes sortes à volonté.

Les personnes qui visitent Hull en affaires ou pour affaires, feront bien de descendre à cet hôtel, où elles trouveront tout le confort désirable.

19 février 1880.

## FERRONNERIE

POUR LA

**Ferronnerie à bon marché**

ALLES CHIEZ

**McDougal & Cuzner,**

Enseigne de la GRANDE TARIERE, RUE SUSSEX.

Ottawa, 2 février 1880.

## L'OPINION PUBLIQUE

La collection complète de l'Opinion Publique, non reliée, est en vente à ce bureau.

Prix \$30.00

## Novel Atelier

Photographie

**140 Rue Sparks,**

(autrefois JARVIS)

**12 PHOTOGRAPHES pour \$1**

**DORION et DELORME**

Propriétaires

Ottawa, 3 déc. 1879.

## Alex. Mortimer.

Papeterie, Reliure, Manufacture de livres de comptes, Gravure sur pierre et sur cuivre, IMPRIMERIE.

**O. V. GRUBEND,**  
Directeur au département lithographique.

Ordres exécutés avec promptitude et de la manière la plus soignée.

**ALEX. MORTIMER**

104, 106 et 108 Rue SPARKS.

Ottawa, 22 juillet 1879.

## J. Brewer,

ENCANTEUR

148 RUE SPARKS 143.

Ottawa, 11 juillet 1879.

## MARCHANDISES SECHES

AU

**Magasin Populaire**

DE

**A. D. RICHARD,**

COIN DES RUES

**L'EGLISE ET CUMBERLAND,**  
OTTAWA.

M. RICHARD a toujours un assortiment des plus variés et des plus complets qu'il offre aux prix les plus raisonnables.

Ottawa, 20 octobre 1879.

## Glace! Glace!

Prise au-dessus des Chaudières

**SAISON DE 1880**

Du 1er Mai au 1er Octobre

10 lbs. tous les jours, CINQ MOIS, \$4.00

10 " " " QUATRE " " 3.50

10 " " " TROIS " " 3.00

10 " " " DEUX " " 2.25

Jeudi, 22 Juillet 1880

SOMMAIRE

La MANITOBA. LÉGISLATURE DE QUÉBEC. DISCOURS DE M. GAGNON. CORRESPONDANCE. SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE. COURRIER DE HULL. A TRAVERS OTTAWA. MARCHÉS D'OTTAWA. MARCHÉS ÉTRANGERS. FEUILLETON—LE PAIN DU PAYSAN: Par Raoul de Héry.

LE MANITOBA

M. T. A. Bernier, candidat à Saint-Jean d'Orville, vient de publier une lettre fort intéressante sur la province de Manitoba et sur les avantages qu'elle offre à l'émigration canadienne. Nous en détachons les principaux passages :

Le Manitoba est une province canadienne. En y rendant, le Canada ne s'expatrie donc pas ; son domicile est changé, mais il conserve à son pays le concours de son intelligence et de ses travaux.

Le culte catholique y est régulièrement organisé ; nous avons des églises, des prêtres dévoués, un collège, des convents et des écoles recevant une allocation du gouvernement.

Le pays est essentiellement agricole. Le cultivateur peut donc continuer de se livrer à ses occupations ordinaires, avec la consolation certaine de voir plus tard ses fils embrasser cette carrière si noble, si paisible, et offrant à la famille tant de garantie de stabilité.

Combien sont différentes la vie étouffante à l'intérieur des manufactures, et les perspectives d'avenir qu'elle offre !

Il est aisé de s'établir au Manitoba. L'espace est immense ; le prix du terrain est encore à la portée de tout le monde ; la culture y est extrêmement facile et rémunérative ; il n'y a pas de roches ni de défrichements à faire. Le rendement du blé est en moyenne de 25 à 30 minots l'acre. Les autres grains et les légumes viennent également bien.

L'un des inconvénients du pays—lequel est, d'ailleurs, commun à toutes les prairies—est la rareté de l'eau. Il faut creuser les puits à une bien plus grande profondeur que dans la province de Québec. Ici à quelques années encore, il sera néanmoins facile au colon de se placer sur les bords d'une rivière ou d'un lac.

On s'inquiète à tort du bois. A l'heure qu'il est, il y a dans la province du bois et du charbon plus qu'il n'en faut pour subvenir à tous les besoins. Avec les années, les voies de communication augmenteront, et il deviendra de plus en plus facile de se procurer du combustible.

La question du chauffage nous amène naturellement à parler de l'hiver ; de cet hiver si redouté que tant de personnes cherchent à exploiter contre Manitoba.

Le froid y est en effet très grand ; mais tout de même, on y vit très bien en dépit de la rigueur du climat ; la population augmente tous les jours ; cette même population est unanime à déclarer que l'hiver de Manitoba n'est pas plus difficile à supporter que l'hiver de la province de Québec ; la raison qu'on en donne, est l'uniformité de la température. Il n'est pas rare de rencontrer des personnes dont la santé autrefois, débil, est maintenant vigoureuse depuis qu'elles ont respiré l'air fort et vivifiant des prairies.

Ceux qui devraient aller au Manitoba sont d'abord les personnes qui veulent aller aux Etats-Unis. Le fait qu'un grand nombre de nos compatriotes quittent aujourd'hui les manufactures américaines pour se rendre au Manitoba, démontre amplement que leur position au sein de la grande république est loin d'être enviable et qu'ils n'en sont point satisfaits. Après avoir goûté de cette vie d'au jour le jour des factories, ils retournent à la vie agricole qui fut leur première occupation. Pourquoi ne pas profiter de l'expérience acquise par ces infortunés compatriotes au prix de plusieurs années d'angoisses, de sacrifices, et quelquefois d'une somme assez ronde ?

Grâce au système de crédit en vogue dans la province de Québec, une foule de cultivateurs sont en dette, et paient des intérêts qui les amènent infailliblement à la ruine complète. S'ils réalisaient aujourd'hui leur avoir par la vente de leurs biens, ils pourraient payer leurs créanciers, et leur resterait encore, les uns mille piastres, les autres un peu plus ou un peu moins ; or, avec cette somme, ils peuvent

s'établir au Manitoba mieux qu'ils ne le sont ici, même en supposant qu'ils ne devraient rien. Le sacrifice est quelquefois coûteux à faire ; il est pénible de laisser une propriété qu'on espérait garder toute sa vie ; mais mieux vaut faire le sacrifice de bonne volonté que d'y être forcé par les huissiers.

Le R. P. Lacombe disait ainsi : « Aux nombreuses familles de nos paroisses, qui n'ont qu'une terre à partager entre leurs enfants, et qui n'ont pas l'intention d'aller se fixer dans les nouvelles colonies de la province de Québec, je leur dis de se séparer et d'en laisser aller une partie s'établir à Manitoba.

Quant aux gens de métiers et aux journaliers, je citerai encore ce qu'en a dit le P. Lacombe :

« Sans les encourager à s'y rendre, je leur dis qu'il y en a plusieurs qui sont allés à Manitoba dans ces conditions et qui sont venus à bout de s'établir sur un home-stead, après avoir travaillé quelque temps sur le chemin de fer, ou de leur métier dans les villes.

Tous peuvent réussir au Manitoba en s'adonnant à l'agriculture, soit en dirigeant une ferme, ou en mettant eux-mêmes la main à la charrue, pourvu qu'ils aient des aptitudes pour cet état, et du capital à leur disposition. Mais on le sent, il faudrait plus d'argent à celui qui n'en aurait pas, et à celui qui n'en aurait que peu. Il ne faut pas travailler de ses mains, qu'au cultivateur pratique.

On sait que le gouvernement concède des terres pour \$10 par 160 acres home-steads. Cependant, sur les bords de la rivière Rouge, il n'y en a plus à prendre. Quiconque voudrait s'établir dans cette vallée, peut le faire en achetant des premiers colons, les quels vendent à bon marché une partie des terres qu'ils avaient d'abord prises—ou des métiers, dont quelques-uns s'éloignent, préférant la vie non faite à la vie sédentaire. Il y a beau coup de ces terres à revendre. Leurs prix varient. Dans certaines endroits on demandera \$1000 pour 300 arpents ; s'il y a un peu de culture, on demandera plus ; un individu offrirait récemment pour \$1500 une propriété de 240 arpents environ, bâtie, et sur laquelle il y a 20 arpents de terre en culture.

D'autres vendraient pour \$2 l'acre. En s'éloignant dans la prairie, on peut encore obtenir du gouvernement des concessions de terres au prix fixé par les règlements : 160 acres avec le droit de préemption, lequel consiste en ce que l'acquéreur d'un quart de section peut acheter le quart de section voisin pour un prix variant de \$1 à \$5 l'acre, suivant la zone où ces terrains se trouvent situés.

Un cultivateur laborieux, persévérant, sobre, et ayant quelques centaines de piastres (environ \$800), est sûr de s'établir avantageusement au Manitoba, et d'y préparer à ses enfants un avenir qu'il ne saurait leur procurer ici avec le même capital, ou aux Etats-Unis par le travail dans les manufactures. Et lors même que ceux-ci nous offriraient, dans certaines parties de leur territoire, des avantages analogues à ceux que nous trouvons sur le sol canadien, nous devons aimer assez notre pays et ses institutions pour les préférer aux institutions et à la terre étrangères.

Son Altesse Royale la princesse Louise se voit obligée de suivre l'avis de ses médecins, lui prescrivant un repos absolu pour rétablir sa santé ébranlée par les suites de l'accident survenu l'hiver dernier à Ottawa, lorsqu'elle se rendait à la réception donnée au Sénat. Par ordre de ses médecins, Son Altesse partira pour l'Europe dans les premiers jours du mois prochain ; elle se rendra à une des places d'eau d'Allemagne et passera ensuite quelque temps en Angleterre.

LÉGISLATURE DE QUÉBEC

Québec, 21 juillet. L'Orateur prend son siège à 11.15 heures m.

M. Joly dépose sur le bureau de la chambre les documents concernant l'affaire Letellier dans la chambre des communes d'Angleterre.

En réponse à M. Meikle, M. Loranger dit qu'il est probable que le gouvernement achètera, pour l'usage des députés de cette chambre et des municipalités, la version anglaise du code municipal qui doit bientôt être publiée et qui comprendra les amendements qui pourraient y être faits durant cette session.

En réponse à M. Nelson, M. Chapleau dit que la liste des assurances sur les propriétés de chemins de fer sera mise sur le bureau de la chambre dans quelques jours.

Le bill pour abolir le dépôt des livres du département de l'instruction publique est lu une troisième fois et adopté.

Le Trésorier propose la troisième lecture du bill des subsides.

M. Gagnon propose en amendement que le bill ne soit pas maintenu tant qu'il n'y a pas un lieutenant-gouverneur sur pied de mettre en force la résolution du gouvernement Joly concernant

l'imposition d'une taxe pour la construction du palais de justice de Kamouraska.

Le procureur-général souleve une question de régularité, attendu que l'amendement proposé n'affecte en rien le bill des subsides.

M. Gagnon dit qu'il trouve un précédent dans l'action du député de Terrebonne en proposant, à la dernière session, un amendement à la troisième lecture du bill des subsides.

La chambre alors s'ajourne à 3 hrs. p. m.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

M. l'Orateur prend son siège à trois heures.

M. Gagnon propose que la correspondance relative à la démission du lieutenant-gouverneur Letellier, présentée au gouvernement impérial et déposée sur le bureau de la chambre par M. Joly, soit imprimée.

M. Mathieu reprend le débat sur la motion de M. Gagnon au sujet de la troisième lecture du bill des subsides. Il cite des autorités pour prouver que la motion n'est pas régulière, et qu'elle aurait dû être faite lorsque la Chambre s'est formée en comité des subsides.

M. l'Orateur décide que l'amendement n'est pas régulier, attendu qu'il n'affecte aucunement le bill des subsides.

M. Langelier attire l'attention de la Chambre sur une irrégularité dans le bill des subsides, qui contient une clause autorisant le paiement d'une certaine somme de deniers qui n'a pas été recommandée par le message du lieutenant-gouverneur, conformément à la clause 54 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord.

Le bill est lu une troisième fois et adopté.

Le Trésorier propose plusieurs amendements au bill sur le fonds d'emprunt municipal. Son intention est de fixer douze ans comme limite de ses calculs, et de charger l'intérêt au taux de cinq pour cent par année, afin que les municipalités qui voudraient régler de suite puissent le faire.

M. Irvine croit que le meilleur moyen de régler avec les municipalités est à l'aide de compromis. Nulle partie du montant obtenu de cette source ne devrait servir à défrayer les dépenses courantes, mais devrait être placée pour le rachat des bons provinciaux.

La Chambre se forme en comité sur le bill pour amender de nouveau le code municipal, tel que rapporté par le comité spécial. Le comité se lève et rapporte progrès.

M. Church demande si le gouvernement a l'intention, durant cette année, de continuer la construction de cette partie du chemin du Nord à l'ouest d'Allymer ; sinon, quand il sera continué et quelle somme sera dépensée chaque année sur ces travaux.

M. Chapleau regrette que, vu la condition des finances de la province, aucun travail ne pourra être fait pour prolonger ce chemin cette année.

M. Church demande si le gouvernement, vu l'insuccès qu'il se trouve de continuer les travaux sur le chemin de fer cet été, a l'intention de soumettre à la législature, à sa prochaine session, une mesure à l'effet de continuer et parachever cette ligne aussi à bonne heure que possible.

M. Chapleau répond que le gouvernement continuera les travaux au printemps prochain, ou bien présentera à la chambre, à la prochaine session, une mesure pour voter à la compagnie de jonction du chemin de fer du Pacifique de Pontiac un subside de \$6,000 par mille à condition qu'elle donne des garanties pour construire avec cet octroi la ligne de jonction du chemin de fer du Nord à l'ouest d'Allymer.

La chambre s'ajourne à 6.15 p. m.

SÉANCE DU SOIR

La Chambre se réunit à 8 h. p. m., et se forme en comité sur certaines résolutions concernant les asiles d'aliénés qui reçoivent de l'aide du gouvernement.

Les résolutions sont rapportées, et le rapport sera reçu demain.

Plusieurs documents sont demandés, y compris une liste des personnes employées à Spencer-Wood pour le complet de la province ; copies des soumissions pour la fourniture de bois, pain, viande, etc., à la prison et au palais de justice de Montréal.

Les bills suivants sont lus une troisième fois et adoptés : Bill de M. Taillon pour abolir le dépôt de livres de l'instruction publique ; Bill pour amender le code de procédure civile.

Les bills concernant les taxes municipales, et pour amender le chapitre 10 de la 38e Victoria, sont lus la deuxième fois.

La chambre s'ajourne à 11.45 p. m.

DISCOURS DE M. CHESNELONG

Sur le sujet des décrets contre les ordres religieux en France

(Suite et fin.)

Consultons, messieurs, les enseignements de l'histoire. En 1793, on commença par la noblesse et les prêtres, on continua par les bourgeois et on finit par les hommes du peuple ; la France fut ainsi mise en coupe réglée.

A l'époque de la Commune, il y avait, il est vrai, des magistrats et des prêtres parmi les républicains, mais ils furent tous dévorés par le feu de la haine et de la vengeance.

Je ne veux rien exagérer, je ne crois pas assurément qu'on veuille nous ramener au régime sanglant de 1793, bien qu'on se laisse aller à glorifier les sécularités grandioses de cette époque ; ni nous livrer à la Commune, bien qu'on ait pour elle de singulières indulgences ; la persécution actuelle ne veut pas verser le sang du corps, elle verse le sang des âmes ! C'est moins cruel, mais c'est plus démoralisant.

Quoi qu'il en soit, quand on sort du droit pour entrer dans la violence, on n'est jamais sûr ni de soi-même, ni des autres ; on n'est jamais sûr du point où l'on s'arrêtera. Tenez, je ne veux calomnier personne, pas même les hommes de 1793 ; mais si, à l'époque où ils commirent leur premier crime, on leur avait montré à travers les nuages de la violence, les crimes qui devaient dériver du premier et qui allaient au-delà de tous les raisonnements humains, ils auraient reculé d'épouvante et d'horreur devant cette funèbre apparition ; cependant, ils allèrent jusqu'au bout et ne s'arrêtèrent que lorsqu'ils furent dévorés par leurs complices.

C'est qu'il y a des violations de droit qui ne commencent pas impunément ; il y a des premiers pas qui entraînent dans des voies où l'on ne peut pas maîtriser les passions que l'on a déchaînées. Je ne prête pas assurément aux hommes qui nous gouvernent des desseins d'oppression générale ; c'est assez d'être responsables de ce qu'ils affrontent, je ne veux pas les aggraver. Ils croient pouvoir faire la part d'une modération relative, ils se trompent. Je dis, messieurs, que le premier acte de persécution contre les jésuites en entraîna d'autres. Je dis que le mal à sa racine est la loi, et que l'échange par lequel on défend la liberté, c'est de défendre la liberté des autres quand elle est menacée. (Applaudissements prolongés.)

Où, quand la liberté des autres est complotée, foulée aux pieds comme celle des jésuites, le sera demain, je dis que l'opinion publique doit faire entendre sa grande voix, doit faire retentir ses protestations énergiques contre de telles iniquités. C'est le devoir, messieurs, c'est la justice, c'est l'honneur, c'est l'intérêt commun, et si à nos prochaines élections on ne nous républicain pas, ne désolons pas ces entrepreneurs de perscriptions, soyez-en bien sûr, la violence prendra des proportions qui menaceront tout le monde, et le pays en sera la grande victime. Tenez, laissez-moi vous dire toute ma pensée : le fait que la France cesse d'être la France, ou il faut que la société qui la domine cesse de la gouverner. (Applaudissements prolongés.)

Savez-vous, au surplus, ce qu'il y a au fond de la perscription actuelle, pères et mères de famille qui m'entendez ? Il y a une entreprise contre le droit d'enseignement libre, luit-il qu'on nous enlève, hier, le droit d'enseigner, et qu'on cherche à leur ravir aujourd'hui le droit d'exister. Dans les jésuites, dans les religieux, c'est nous qui sommes frappés au cœur, nous, pères de famille qui voulons une éducation chrétienne pour nos enfants. La pensée de perscription actuelle, celle qui dicte tous les projets de loi d'enseignement qui nous sont proposés, celle qui anime M. le ministre de l'instruction publique, le préfet de la Seine et le conseil municipal de Paris, ces trois complices, dans leur entreprise contre les écoles des Frères et des Sœurs, c'est nous !

Cette pensée se résume en deux formules qui sont deux monstruosités : exclure tout enseignement religieux de l'éducation, exclure toutes les congrégations religieuses autorisées de l'enseignement public, et toutes les congrégations religieuses non autorisées de l'enseignement libre lui-même. Un veut, messieurs, substituer à l'enseignement chrétien un enseignement moral qui ne soit pas religieux. Qu'est-ce que cet enseignement moral ? M. Paul Bert va nous le dire. (Marques d'adhésion.)

Cet enseignement embrassera, d'après M. le rapporteur Paul Bert, le devoir envers soi-même et envers les autres, la dignité personnelle, la responsabilité, la solidarité, la fraternité, le respect de la justice, la fidélité au serment, la reconnaissance pour les bienfaits, la protection des faibles, le dédain de la vengeance, le mépris de l'envie.

A merveille jusque-là. Pour ma part, j'aime mieux, dans son admirable simplicité, la formule de l'Evangile : « Vous aimerez Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces, et vous aimerez votre prochain comme vous-même pour l'amour de Dieu. » (Applaudissements.)

L'enseignement moral nouveau apprendra encore à l'enfant « à haïr le fanatisme et mépriser la tyrannie. » Soit encore. Le fanatisme est très méprisable. Toutefois, je commence à m'inquiéter et je crains que la morale nouvelle ne fasse une confusion entre la foi qui est une vertu et le fanatisme qui est une passion.

Poursuivons, cependant.

La morale nouvelle formera « des esprits libres de préjugés, habitués à séduire et sur lesquels n'auront pas facilement prises les sorcelleries et les superstitions, » des hommes « peu enclins aux idées crédules, peu exposés à reconnaître quelque autorité au miracle. »

Je comprends maintenant la portée de l'entreprise. J'y sens le mépris de ce que je respecte et de ce que vous respectez comme moi. La morale officielle veut former des esprits qui ne verront dans les mystères chrétiens que des superstitions et dans les miracles qui prouvent la vérité de notre foi que des sorcelleries.

Mais du moins fera-t-on la place à Dieu et à l'âme dans cette morale ? La commission, dont M. Paul Bert est le rapporteur, est d'avis qu'on ne peut pas la prescrire, parce qu'il n'appartient pas au législateur de prendre parti dans les querelles éternelles des métaphysiciens.

Pour le coup, le clarté est complète. Dieu et la vie future sont absolument mis à l'écart. L'homme a-t-il des devoirs envers Dieu ? La morale officielle ne le recherche pas. Dieu est-il le maître de nos vies et le juge de nos actions ? Elle ne s'en inquiète pas.

Y aurait-il des récompenses dans une autre vie pour le juste opprimé qui aura préféré le devoir à la faveur des hommes ? L'iniquité triomphante aura-t-elle un jour à expier ses succès immérités ? La morale officielle ne prend pas parti entre le néant et l'im-défini, elle se contente de constater des métaphysiciens.

Ne vous voyons donc, l'enseignement matérialiste substitué à l'enseignement chrétien, voilà la direction dans laquelle on marche, voilà le but qu'on poursuit.

Un jour, dans la première assemblée constituante, Mirabeau dénonça l'immoralité d'une banqueroute financière, devant laquelle il frissonnait d'épouvante, et accompagnant ses paroles d'un geste formidable, il s'écria :

« Voyez-vous le gouffre ? il est là ! Moi, je le vois ! (Mouvement.) Et tous les regards restèrent fixes sous la fascination du sien comme devant un abîme.

Je n'ai pas assurément la grande voix de Mirabeau ; mais devant la banqueroute religieuse et morale qui nous menace, quand Dieu est banni de l'école, exclut de la morale, chassé de la vie sociale, je suis tenté de m'écrier, moi aussi :

« Voyez-vous le gouffre ? il est là ! Je le vois ! (Longue saute d'applaudissements.)

Enfin, dans la première assemblée constituante, Mirabeau dénonça l'immoralité d'une banqueroute financière, devant laquelle il frissonnait d'épouvante, et accompagnant ses paroles d'un geste formidable, il s'écria :

« Voyez-vous le gouffre ? il est là ! Moi, je le vois ! (Mouvement.) Et tous les regards restèrent fixes sous la fascination du sien comme devant un abîme.

Je n'ai pas assurément la grande voix de Mirabeau ; mais devant la banqueroute religieuse et morale qui nous menace, quand Dieu est banni de l'école, exclut de la morale, chassé de la vie sociale, je suis tenté de m'écrier, moi aussi :

« Voyez-vous le gouffre ? il est là ! Je le vois ! (Longue saute d'applaudissements.)

Enfin, dans la première assemblée constituante, Mirabeau dénonça l'immoralité d'une banqueroute financière, devant laquelle il frissonnait d'épouvante, et accompagnant ses paroles d'un geste formidable, il s'écria :

« Voyez-vous le gouffre ? il est là ! Moi, je le vois ! (Mouvement.) Et tous les regards restèrent fixes sous la fascination du sien comme devant un abîme.

Je n'ai pas assurément la grande voix de Mirabeau ; mais devant la banqueroute religieuse et morale qui nous menace, quand Dieu est banni de l'école, exclut de la morale, chassé de la vie sociale, je suis tenté de m'écrier, moi aussi :

« Voyez-vous le gouffre ? il est là ! Je le vois ! (Longue saute d'applaudissements.)

Enfin, dans la première assemblée constituante, Mirabeau dénonça l'immoralité d'une banqueroute financière, devant laquelle il frissonnait d'épouvante, et accompagnant ses paroles d'un geste formidable, il s'écria :

« Voyez-vous le gouffre ? il est là ! Moi, je le vois ! (Mouvement.) Et tous les regards restèrent fixes sous la fascination du sien comme devant un abîme.

Je n'ai pas assurément la grande voix de Mirabeau ; mais devant la banqueroute religieuse et morale qui nous menace, quand Dieu est banni de l'école, exclut de la morale, chassé de la vie sociale, je suis tenté de m'écrier, moi aussi :

« Voyez-vous le gouffre ? il est là ! Je le vois ! (Longue saute d'applaudissements.)

Enfin, dans la première assemblée constituante, Mirabeau dénonça l'immoralité d'une banqueroute financière, devant laquelle il frissonnait d'épouvante, et accompagnant ses paroles d'un geste formidable, il s'écria :

« Voyez-vous le gouffre ? il est là ! Moi, je le vois ! (Mouvement.) Et tous les regards restèrent fixes sous la fascination du sien comme devant un abîme.

Je n'ai pas assurément la grande voix de Mirabeau ; mais devant la banqueroute religieuse et morale qui nous menace, quand Dieu est banni de l'école, exclut de la morale, chassé de la vie sociale, je suis tenté de m'écrier, moi aussi :

« Voyez-vous le gouffre ? il est là ! Je le vois ! (Longue saute d'applaudissements.)

Enfin, dans la première assemblée constituante, Mirabeau dénonça l'immoralité d'une banqueroute financière, devant laquelle il frissonnait d'épouvante, et accompagnant ses paroles d'un geste formidable, il s'écria :

« Voyez-vous le gouffre ? il est là ! Moi, je le vois ! (Mouvement.) Et tous les regards restèrent fixes sous la fascination du sien comme devant un abîme.

Je n'ai pas assurément la grande voix de Mirabeau ; mais devant la banqueroute religieuse et morale qui nous menace, quand Dieu est banni de l'école, exclut de la morale, chassé de la vie sociale, je suis tenté de m'écrier, moi aussi :

« Voyez-vous le gouffre ? il est là ! Je le vois ! (Longue saute d'applaudissements.)

Enfin, dans la première assemblée constituante, Mirabeau dénonça l'immoralité d'une banqueroute financière, devant laquelle il frissonnait d'épouvante, et accompagnant ses paroles d'un geste formidable, il s'écria :

« Voyez-vous le gouffre ? il est là ! Moi, je le vois ! (Mouvement.) Et tous les regards restèrent fixes sous la fascination du sien comme devant un abîme.

Je n'ai pas assurément la grande voix de Mirabeau ; mais devant la banqueroute religieuse et morale qui nous menace, quand Dieu est banni de l'école, exclut de la morale, chassé de la vie sociale, je suis tenté de m'écrier, moi aussi :

« Voyez-vous le gouffre ? il est là ! Je le vois ! (Longue saute d'applaudissements.)

CORRESPONDANCE

LE COMTÉ D'OTTAWA

M. le Rédacteur.

Je vois dans le Free Press d'Ottawa, du 13 courant, une correspondance intitulée : « Le député du comté d'Ottawa » et signée : Un électeur du comté.

Le correspondant dit qu'il est surpris de voir que j'appelle le gouvernement Châpoteau—il aurait peut-être été enchanté de me voir aufer dans les rangs du parti libéral.

Le député du comté d'Ottawa s'est plaint ouvertement à Ottawa et dans le comté, qu'il ne jouissait pas du patronage auquel le comté a droit, surtout sur le chemin de fer.

Que la part d'octroi de colonisation du comté n'était pas suffisante pour ses besoins et n'était pas proportionnée aux revenus perçus par le gouvernement, en droits, sur le bois et les forêts.

Qu'il n'appuierait le gouvernement qu'à la condition que justice serait rendue au comté sous ces rapports.

Le correspondant a évidemment mal interprété les paroles du député du comté d'Ottawa.

Avant de taxer le député du comté d'Ottawa d'inconscience, il lui faudrait démontrer que le comté n'a pas reçu justice de la part du gouvernement.

Votre dévoué serviteur, DR DURANEL.

Un bon rapport.

« En somme, dix longues années de maladie et de souffrances—qui m'ont coûté \$200 par année ; total, \$2000—guéries par trois bouteilles des Amers de Houlston, prises par ma femme, qui a continuellement fait tout son travail depuis plus d'un an, sans perdre une seule journée ; voilà ce que je désire faire connaître à tout le monde pour l'avantage de l'humanité.

« JOHN WEEKS, Butler, N.Y. »

Chapeaux de Paille

Au prix coûtant à partir d'aujourd'hui. Chapeaux de paille. La balance doit être vendue avant le 1er août. Chapeaux de paille. Il faut qu'ils soient tous vendus sans réserve. Chapeaux de paille. Il en reste un bon choix. Chapeaux de paille. Dépêchez-vous !

R. J. DEVLIN

MAISON D'EDUCATION POUR LES JEUNES DEMOISELLES. Congrégation de Notre-Dame, RUE GLOUCESTER, OTTAWA.

L'année scolaire de cette Institution commencera le 1er de Septembre. Le cours d'études est complet et le matériel, diplôme de cette maison, est donné aux élèves qui le terminent.

Un cours spécial de couture est suivi avec succès par les élèves. On donne une attention particulière à l'économie domestique. La Musique, le Dessin, la Peinture, l'Allemand, le Latin, l'Italien sont des extras.

Pour les termes et autres informations, s'adresser à : M. SAINT-GABRIEL, Supérieur, Ottawa, 22 juillet 1880.

EN VII LÉGITIMURE.

Nous le voudrions bien, mais ne le pouvons pas. Nos pratiques retiennent tout le bénéfice de notre abrogation, lorsque notre magnifique assortiment de POELES A CHABON ST ARTISTEMENT FINIS ET NOS POELES DE CUISINE d'après le goût commun, seront épuisés dans notre magasin. Nous ne pouvons avoir plus les nouveaux genres de la saison.

H. Meadows et Cie

Dépôt de Pebles de la « Capitale ». 525 Rue Sussex—525

T. J.

A maintes reprises, nous avons approuvé et recommandé de visionnement de Thé de 40 cents ! De qualité supérieure, sans égal pour aucun prix.

Sucre Jaune magnifique, à 5, 0 et 10c. le livre. Qu'on en fasse l'essai, et je suis convaincu qu'on y reviendra souvent.

T. J. CUNN

Orné des rues Rideau et Dalhousie, Bas-Ville, Ottawa, 10 juillet 1880.

Paniers de Marché

PANIER DE COLLATION En grande Variété CHEZ C.S. Shaw & Cie IMPORTATEURS 63, rue Sparks

N. B.—N'achetez pas avant d'avoir vu nos prix.

STITT & Cie

Robes légères Mousseline à robe Pompadour 13c de do de 15c Mousseline à robe française 17c Mousseline à robe organdie 22c

CETTE SEMAINE Nous vendons Percales, se lavant 10c et 12c Brillantes, se lavant 13c Mousseline à robe 14c et 16c

Préparez vos Assortiments On a presque emporté d'année notre département des robes se lavant Indienne Pompadour 8c à 10c do de 13c Indienne Pompadour 12c à 14c Colombie Polka 15c

STITT & Cie Nous avons encore quelques pièces de satin, couleurs assorties, pour jupes et polonaises. Préparez vos Assortiments

COSTUME JERSEY STITT & Cie Jersey bleu-bleu 23 00 Jers y bleu-bleu 2 00 Jersey noir 2 00 Jersey cardinal 2 75

Le dernier NOUVEAU en

NOUVEAUTÉS
NOUVEAUTÉS II
Rubans Pompadour
Étoffes à Robes Pompadour
SOIE, BROCATELLE,
Kearns & Ryan
Nos. 98 et 100 Rue Sparks
SERVICE TELEGRAPHIQUE

Collingwood, 21.—La mine d'argent découverte récemment sur Silver Islet promet d'être beaucoup plus riche qu'on ne le pensait.
Le moineau le long de la route a une magnifique apparence et promet un rendement plus qu'ordinaire.
Halifax, N.-E., 21.—Un individu, aujourd'hui, a frappé sur la tête, avec une barre de fer, une jeune fille qui avait rendu témoignage contre la belle-sœur de celui-ci dans une cause de licence d'alcool. La victime est en danger. Son assaillant a été arrêté.

La reine a offert un site dans la capitale Saint-Georges, au château de Windsor, pour l'érection de ce monument.
Une dépêche de Paris dit que l'influence de Rochefort dans la Chambre des députés sera nulle, et peu considérable même au dehors. La France a considérablement changé durant son absence et à moins qu'il ne se soumette aux circonstances actuelles, il n'apercevra bientôt qu'il n'est qu'un échoué.
Saint-Petersbourg, 21.—En conséquence de nouvelles récentes reçues de la Chine, on espère que la guerre pourra être évitée.
Londres, 22.—Rochefort a refusé de se laisser aller au conseil municipal de Belleville, au remplacement de Trinquet, communiste.

1880 NOUVEAUTÉS 1880
VENANT D'UN ARCU, UN ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE DE
Draps de l'ouest de l'Angleterre,
ET DE DRAPS FRANÇAIS,
TWEEDS FRANÇAIS ET ÉCOSSAIS,
Tweeds Canadiens, et
On sollicite respectueusement la visite et le patronage du public.
P. C. AUCLAIR,
133 Rue Sparks
Ottawa, 10 février 1880.

GARD AUX CHARBONS !
Mitaines pour la Moisson,
Très nécessaires aux cultivateurs
FABRIQUÉS PAR
Lewis et Blachford,
134, rue Sparks.
Fabrique d'Eau Minérale Canadienne
510 RUE SUSSEX

Pointe-au-Pic, 21.—M. J. Archer, marchand de bois de Québec, étant parti avec ses deux fils pour aller faire une promenade en chaloupe sur le fleuve, la tempête s'éleva, l'embarcation fut renversée et tous trois furent jetés à l'eau. M. Archer et un de ses fils se cramponnèrent à l'embarcation, mais l'autre, soit épuisé, soit qu'il nagerait jusqu'au rivage, ce qu'il se mit en train de faire, mais, soit que les crampes l'aient saisi, ou qu'il se soit accroché dans les pédales qui abondent sur la grève, il se noya. Un bateau monté par M. McLean et un jeune garçon du nom de McLeod se rendit de suite au secours de M. Archer et les tira tous deux de leur dangereuse position. Le cadavre du noyé n'a pas encore été retrouvé.

Québec, 21.—Le Dr Taebé, député ministre de l'Agriculture, est en ville. Le général Arthur, candidat républicain à la vice-présidence des États-Unis, et le sénateur Conkling sont à l'hôtel Saint-Louis.
La mouche à patates est en bien plus grand nombre cette année, aux environs, que par le passé.
On propose la construction d'un élévateur pour les passagers à Lévis. Les personnes accusées d'avoir placé des pièces de bois sur le chemin de fer du lac Saint-Jean, dans le but de le faire dérailler, ont été admises à caution.

Montréal, 21.—La barque Primaspick a été saisie pour une somme de \$5 80 due à un malotru nommé Anderson.
Le grand commandant de cette ville a opéré l'arrestation d'Edie Neveu, accusé d'avoir incendié l'écurie et la grange de M. l'abbé Gouffroy, curé de Sainte-Sophie. Un jeune homme du nom de Gauthier, complice dans cet incendie, s'est tourné témoin de la reine contre le prisonnier.
Mardi soir, entre 10 30 et 11 heures, un homme est entré à l'hôtel Québec, sur la rue Saint-Paul, vis-à-vis le marché Bonsecours, et a demandé un logement pour la nuit. On le conduisit dans une chambre où était déjà un M. Lavigne. D'après ce qu'il a dit, il se nomme M. Lavigne, et se dit être un riche marchand de la ville de Québec. Pendant la nuit, il se plaignait beaucoup et son compagnon de chambre lui demanda s'il souffrait. Il répondit qu'il avait pris trop de bière hier matin à 4 heures et demie, l'étranger était agité et se levait. Celui-ci courut vite chercher l'hôtelier, et lorsqu'il arriva dans la chambre, on constata que le malheureux était suicidé en prenant du vert de Paris. Il y avait sur le lit une main morte, à 75 degrés, température la plus basse que nous ayons vue durant la saison actuelle.

M. LAUR, DUHAMEL
Ayant fait de grandes améliorations à son étal, lui permettant d'offrir un assortiment plus considérable de
Viandes de Choix,
Les années précédentes, est capable de satisfaire tous les goûts.
Il remercie ses nombreux pratiques de l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et sollicite de nouveaux clients, patrons et clients du public en général. Il fera tout en son pouvoir pour tous les satisfaire.

COUR DE POLICE
La cause des deux petits garçons, Narcisse et Joseph Bélanger, accusés d'avoir volé un peigne appartenant à M. Christie; cause remise à demain.
Louis Maheux, ivresse et conduite déréglée sur la rue Clarence; \$2 et les frais, ou, à défaut de paiement, trois semaines de prison.
La cause de Louis Carisse, contre John Casey est réglée hors de cour, le défendeur ayant fait le paiement.
Pierre Garon, ayant voulu faire un peu trop de musique sur la rue Clarence avec un mauvais cornet à piston, et s'être servi de langage insultant envers les passants, est condamné à une amende de \$5 et les frais.
Plusieurs causes sont remises à samedi, les témoins ne comparaisant pas.

Remède pour les temps de crise
Ne dépensez plus tant d'argent pour de beaux vêtements, riche nourriture et la mode. Achetez de la bonne nourriture saine, de meilleurs vêtements à bon marché; procurez-vous les choses de toutes sortes nécessaires à la vie, plus substantielles et moins coûteuses; et surtout mettez un terme à la fâcheuse habitude de courir après les médecins charlatans, dont les remèdes ne peuvent que vous faire du mal. Mettez votre confiance en ce plus efficace, simple et économique de tous les remèdes, "Amers de Houblon", qui guérissent toujours et à bon marché; vous verrez ainsi naître la prospérité. Essayez-le une fois. Lisez ce que nous en disons dans une autre colonne.

EL A TOUJOURS EN MAINS
VOLAILLES
SAUCISSES,
LANGUES,
VIANDES FUMÉES,
LARD SALÉ, etc., etc.
AU COIN DU VIEUX
MARCHÉ BY,
SUR LA RUE CLARENCE.
Ottawa, 22 mars 1880.
SOURCES DE CALEDONIA
Bière Montréal et Ottawa
atmosphère et paysages enchanteurs
1880 - Le Grand Hotel - 1880

CHATEFIELD
92, RUE RIDEAU.
LES AMERS DE HOUBLON
(UN REMÈDE, UN OUBLIÉ)
CONTIENANT DE HOUBLON, DIOSMÈDE DU CAP, VANDELAGÈRE, DES DE LIQUR
88, rue de la Montée, les célèbres qualités médicinales de tous les autres Amers.

Le grand commandant de cette ville a opéré l'arrestation d'Edie Neveu, accusé d'avoir incendié l'écurie et la grange de M. l'abbé Gouffroy, curé de Sainte-Sophie. Un jeune homme du nom de Gauthier, complice dans cet incendie, s'est tourné témoin de la reine contre le prisonnier.
Mardi soir, entre 10 30 et 11 heures, un homme est entré à l'hôtel Québec, sur la rue Saint-Paul, vis-à-vis le marché Bonsecours, et a demandé un logement pour la nuit. On le conduisit dans une chambre où était déjà un M. Lavigne. D'après ce qu'il a dit, il se nomme M. Lavigne, et se dit être un riche marchand de la ville de Québec. Pendant la nuit, il se plaignait beaucoup et son compagnon de chambre lui demanda s'il souffrait. Il répondit qu'il avait pris trop de bière hier matin à 4 heures et demie, l'étranger était agité et se levait. Celui-ci courut vite chercher l'hôtelier, et lorsqu'il arriva dans la chambre, on constata que le malheureux était suicidé en prenant du vert de Paris. Il y avait sur le lit une main morte, à 75 degrés, température la plus basse que nous ayons vue durant la saison actuelle.

Le grand commandant de cette ville a opéré l'arrestation d'Edie Neveu, accusé d'avoir incendié l'écurie et la grange de M. l'abbé Gouffroy, curé de Sainte-Sophie. Un jeune homme du nom de Gauthier, complice dans cet incendie, s'est tourné témoin de la reine contre le prisonnier.
Mardi soir, entre 10 30 et 11 heures, un homme est entré à l'hôtel Québec, sur la rue Saint-Paul, vis-à-vis le marché Bonsecours, et a demandé un logement pour la nuit. On le conduisit dans une chambre où était déjà un M. Lavigne. D'après ce qu'il a dit, il se nomme M. Lavigne, et se dit être un riche marchand de la ville de Québec. Pendant la nuit, il se plaignait beaucoup et son compagnon de chambre lui demanda s'il souffrait. Il répondit qu'il avait pris trop de bière hier matin à 4 heures et demie, l'étranger était agité et se levait. Celui-ci courut vite chercher l'hôtelier, et lorsqu'il arriva dans la chambre, on constata que le malheureux était suicidé en prenant du vert de Paris. Il y avait sur le lit une main morte, à 75 degrés, température la plus basse que nous ayons vue durant la saison actuelle.

Le grand commandant de cette ville a opéré l'arrestation d'Edie Neveu, accusé d'avoir incendié l'écurie et la grange de M. l'abbé Gouffroy, curé de Sainte-Sophie. Un jeune homme du nom de Gauthier, complice dans cet incendie, s'est tourné témoin de la reine contre le prisonnier.
Mardi soir, entre 10 30 et 11 heures, un homme est entré à l'hôtel Québec, sur la rue Saint-Paul, vis-à-vis le marché Bonsecours, et a demandé un logement pour la nuit. On le conduisit dans une chambre où était déjà un M. Lavigne. D'après ce qu'il a dit, il se nomme M. Lavigne, et se dit être un riche marchand de la ville de Québec. Pendant la nuit, il se plaignait beaucoup et son compagnon de chambre lui demanda s'il souffrait. Il répondit qu'il avait pris trop de bière hier matin à 4 heures et demie, l'étranger était agité et se levait. Celui-ci courut vite chercher l'hôtelier, et lorsqu'il arriva dans la chambre, on constata que le malheureux était suicidé en prenant du vert de Paris. Il y avait sur le lit une main morte, à 75 degrés, température la plus basse que nous ayons vue durant la saison actuelle.

PETITE GAZETTE
Ses et poudres à Dent odorantes et Antiseptiques de Campbell.
Pour la conservation des dents et leur donner un aspect brillant, rien n'égale cette préparation.
Le grand pharmacien de C. O. Dacier, 317, rue Sussex.
—Pour le soulagement des douleurs, nous croyons que la Pancee Domestique de Brown n'a pas d'égal. Elle active la circulation du sang et guérit, prise à l'intérieur, toutes les affections, sans exception, plus sûrement qu'aucune autre médecine. En vente chez tous les pharmaciens. 25 centimes la bouteille.
—La toux, le rhume ou le mal de gorge ne devraient pas être négligés. Les Trogis des Bronches de Brown sont le remède simple qui soulage instantanément.
—Lorsque l'estomac d'un enfant est dur et enflé, c'est qu'il a de la vers. Rien de ce qu'il mange ne lui fait du bien. Les nourrices et les parents de l'enfant, achetez une boîte de Vermifuge contre les Pastilles Vermifuges, donnez-les à l'enfant et il sera guéri.
—Pendant de nombreuses années, le strop commandé de Mme Winslow pour la dentition des enfants a soutenu l'épreuve sans jamais faillir. Ses effets sont certains. Il régule les fonctions de l'estomac et des intestins, guérit la colique, amoit les gencives, réduit l'inflammation et apaise les douleurs, comme des millions de mères peuvent le certifier.

Porcelaine, Faïence, Poterie
et Lampes.
Les meilleures et les plus économiques
CHATEFIELD
92, RUE RIDEAU.

La compagnie du Grand Tronc a dû augmenter ses at-lieis ici en conséquence des exigences du commerce. Elle vient d'émettre un nouveau papier à vapeur qui pèse 3,000 livres. Le cadavre de Benjamin Byson, qui s'est noyé au Sault au-Roccollet, dimanche, a été retrouvé près de l'endroit où il était disparu.
Toronto, 21.—Bennett, l'assassin de l'honorable George Brown, sera pendu demain. Le shérif a reçu accordé trente cartes d'admission à l'exécution. Le condamné est tranquille et attend la mort avec calme. On dit qu'il écrit sa biographie. Les autorités exercent une surveillance de tous les instants sur lui.

NEW-YORK, 21.—Le Dr Tanner a accompli son 25e jour de jeûne et espère se rendre à quarante jours. Pulsations, 75; température, 98; respirations 16; poids, 132 livres.
Ottawa, 21.—Tous les piliers sont en grève pour une augmentation de 50c par jour de salaire. C'est une conséquence du succès de la grève des briquetiers.
Washington, 21.—Le consul des États-Unis à Alexandrie, Egypte, a reçu instruction du département d'État d'informer le gouvernement égyptien que les États-Unis approuvent le plan pour la répartition de la dette de l'Égypte, tel que formulé par la commission internationale organisée peu après l'abdication du khédive.

—Un petit garçon, fils de M. A. J. Rouh, de la rue Albert, a été écrasé, hier, par une voiture. Les roues lui s'ont passées sur la poitrine, mais il n'est pas dangereusement blessé.
—M. l'abbé Foisy fera un piquenique à Chelsea, le 29 courant, au profit du fonds pour la construction de la nouvelle église de cette localité. Un bon programme a été arrangé, et s'il fait bien, l'affaire promet d'être un plein succès.
—Les descendants de \$85,000 dollars appartenant à M. Bingham commencent à déserter, cette semaine. M. Bingham croit que tout sera réglé dans deux mois et demi, mais d'autres prétendent que, vu l'âge bas, l'immense masse ne saurait arriver avant l'automne.

AVIS AUX ENTREPRENEURS
DES SOUMISSIONS seront reçues par le soussigné jusqu'à midi, LUNDI, le 26 jour d'AOUT, pour l'amélioration intérieure de la salle d'exercice militaire, Ottawa.
Les plans et devis peuvent être vus, des formules de soumission et autres informations nécessaires obtenues, LUNDI, le 26 courant, et les jours suivants.
La soumission devra porter sur l'endroit:
"Scellement pour l'amélioration de la salle d'exercice" et être accompagnée d'un chèque de banque accepté, pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission.
Le paiement ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission si aucune autre.
Par ordre,
S. CHAPLEAU,
Secrétaire.
Département des Travaux Publics,
Ottawa, 20 juillet 1880.

LES AMERS DE HOUBLON
(UN REMÈDE, UN OUBLIÉ)
CONTIENANT DE HOUBLON, DIOSMÈDE DU CAP, VANDELAGÈRE, DES DE LIQUR
88, rue de la Montée, les célèbres qualités médicinales de tous les autres Amers.

Le grand commandant de cette ville a opéré l'arrestation d'Edie Neveu, accusé d'avoir incendié l'écurie et la grange de M. l'abbé Gouffroy, curé de Sainte-Sophie. Un jeune homme du nom de Gauthier, complice dans cet incendie, s'est tourné témoin de la reine contre le prisonnier.
Mardi soir, entre 10 30 et 11 heures, un homme est entré à l'hôtel Québec, sur la rue Saint-Paul, vis-à-vis le marché Bonsecours, et a demandé un logement pour la nuit. On le conduisit dans une chambre où était déjà un M. Lavigne. D'après ce qu'il a dit, il se nomme M. Lavigne, et se dit être un riche marchand de la ville de Québec. Pendant la nuit, il se plaignait beaucoup et son compagnon de chambre lui demanda s'il souffrait. Il répondit qu'il avait pris trop de bière hier matin à 4 heures et demie, l'étranger était agité et se levait. Celui-ci courut vite chercher l'hôtelier, et lorsqu'il arriva dans la chambre, on constata que le malheureux était suicidé en prenant du vert de Paris. Il y avait sur le lit une main morte, à 75 degrés, température la plus basse que nous ayons vue durant la saison actuelle.

Le grand commandant de cette ville a opéré l'arrestation d'Edie Neveu, accusé d'avoir incendié l'écurie et la grange de M. l'abbé Gouffroy, curé de Sainte-Sophie. Un jeune homme du nom de Gauthier, complice dans cet incendie, s'est tourné témoin de la reine contre le prisonnier.
Mardi soir, entre 10 30 et 11 heures, un homme est entré à l'hôtel Québec, sur la rue Saint-Paul, vis-à-vis le marché Bonsecours, et a demandé un logement pour la nuit. On le conduisit dans une chambre où était déjà un M. Lavigne. D'après ce qu'il a dit, il se nomme M. Lavigne, et se dit être un riche marchand de la ville de Québec. Pendant la nuit, il se plaignait beaucoup et son compagnon de chambre lui demanda s'il souffrait. Il répondit qu'il avait pris trop de bière hier matin à 4 heures et demie, l'étranger était agité et se levait. Celui-ci courut vite chercher l'hôtelier, et lorsqu'il arriva dans la chambre, on constata que le malheureux était suicidé en prenant du vert de Paris. Il y avait sur le lit une main morte, à 75 degrés, température la plus basse que nous ayons vue durant la saison actuelle.

Le grand commandant de cette ville a opéré l'arrestation d'Edie Neveu, accusé d'avoir incendié l'écurie et la grange de M. l'abbé Gouffroy, curé de Sainte-Sophie. Un jeune homme du nom de Gauthier, complice dans cet incendie, s'est tourné témoin de la reine contre le prisonnier.
Mardi soir, entre 10 30 et 11 heures, un homme est entré à l'hôtel Québec, sur la rue Saint-Paul, vis-à-vis le marché Bonsecours, et a demandé un logement pour la nuit. On le conduisit dans une chambre où était déjà un M. Lavigne. D'après ce qu'il a dit, il se nomme M. Lavigne, et se dit être un riche marchand de la ville de Québec. Pendant la nuit, il se plaignait beaucoup et son compagnon de chambre lui demanda s'il souffrait. Il répondit qu'il avait pris trop de bière hier matin à 4 heures et demie, l'étranger était agité et se levait. Celui-ci courut vite chercher l'hôtelier, et lorsqu'il arriva dans la chambre, on constata que le malheureux était suicidé en prenant du vert de Paris. Il y avait sur le lit une main morte, à 75 degrés, température la plus basse que nous ayons vue durant la saison actuelle.

AVIS AUX ENTREPRENEURS
DES SOUMISSIONS seront reçues par le soussigné jusqu'à midi, LUNDI, le 26 jour d'AOUT, pour l'amélioration intérieure de la salle d'exercice militaire, Ottawa.
Les plans et devis peuvent être vus, des formules de soumission et autres informations nécessaires obtenues, LUNDI, le 26 courant, et les jours suivants.
La soumission devra porter sur l'endroit:
"Scellement pour l'amélioration de la salle d'exercice" et être accompagnée d'un chèque de banque accepté, pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission.
Le paiement ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission si aucune autre.
Par ordre,
S. CHAPLEAU,
Secrétaire.
Département des Travaux Publics,
Ottawa, 20 juillet 1880.

LES AMERS DE HOUBLON
(UN REMÈDE, UN OUBLIÉ)
CONTIENANT DE HOUBLON, DIOSMÈDE DU CAP, VANDELAGÈRE, DES DE LIQUR
88, rue de la Montée, les célèbres qualités médicinales de tous les autres Amers.

LA GRANDE VENTE D'EGAN !!
Le samedi 23 du courant
C. J. JACOB, Propriétaire
537 et 539 Rue Sussex
Merveilleuse invention.
LITHOGRAM PATENTÉ DE JACOB
Breveté le 16 juillet 1879.
TRÈS, ARGENT ET TRAVAIL DE SAUVÉ.
10 impressions à la minute. Au-dessus de 50 impressions à la fois.
Presse, rouleaux, tampons ou batteries sont inutiles. Le procédé est si simple qu'un enfant peut le travailler.
Indispensable pour Syndics officiels, Avocats, Architectes, Géomètres, Banquiers, Marchands et autres.
Ces appareils sont de la dimension des cartes postales, des billets, des lettres et papiers d'affaires, et coûtent respectivement \$2.50, \$5, \$7, et \$9.
J. M. JACOB, Breveté,
457 rue Saint-Paul, Montréal.
EN VENTE CHEZ
James Hope et Cie
AGENTS à OTTAWA.

Chemin de fer Q. M. O. et O
Changements d'heures.
A PARTIR DE
MERCREDI, 23 JUIN 1880.
Les trains partiront aux heures suivantes
MIXTE. MAILLE. L'EXPRESS.
D'Hocheleg pour Hull, 1.00 a.m., 8.30 a.m., 5.15 p.m.
Arrivant à Hocheleg, 10.30 a.m., 12.40 p.m., 9.25 p.m.
De Hull pour Hocheleg, 1.00 a.m., 8.20 a.m., 5.05 p.m.
Arrivant à Hocheleg, 10.30 a.m., 12.30 p.m., 9.15 p.m.
Passagers de nuit.
D'Hocheleg pour Québec, 6.00 p.m., 10.00 p.m., 3.00 a.m.
De Québec, 8.00 p.m., 6.30 a.m., 9.25 p.m.
D'Hocheleg pour Hocheleg, 5.30 p.m., 9.30 p.m., 10.10 a.m.
Arrivant à Hocheleg, 8.00 p.m., 6.30 a.m., 4.40 p.m.
D'Hocheleg pour Saint-Jérôme, 5.30 p.m.
Arrivant à Saint-Jérôme, 7.15 p.m., Mixte, 6.45 a.m., 9.00 a.m.
De Saint-Jérôme pour Hocheleg, 9.00 a.m.
Arrivant à Hocheleg, 1.00 a.m., 8.30 a.m., 5.15 p.m.
Le service des trains-jour entre Hull et Ottawa se fait comme suit:
Départs d'Aylmer—7.45 et 11.00 a.m.; 4.30 et 8.30 p.m.
De Hull—9.00 a.m. et 12.50; 5.30 et 9.40 p.m., se reliant avec les trains allant à Montréal et au retour.
Les trains quittent la Station de Hull-États Sept Minutes plus tard.
De magnifiques Chars Stations sont attachés à chaque train de passage et des Chars Doroitiers aux trains de nuit.
Les Trains allant à Ottawa ou revenant correspondent avec ceux de Québec, aller et retour.
Les trains voyagent sur le temps de Montréal.
Pour billets et renseignements s'adresser à l'administration générale, 13 Place d'Armes, ou au bureau pour le vente des billets, 202, rue St. Jacques, à Montréal.
L. A. SENECAU,
Surintendant général.

Hotel du Canada
Rues Albert et Alma, Hull, P.Q.
Mme F. X. GROULX
Cie-avant d'Ottawa.
La buvette est fournie de vins, liqueurs et cigares de choix.
M. BILSKY,
PRETEUR SUR GAGES,
No 98, Rue Rideau.
Argent avancé contre Montres Diamants, Bijoux, Vêtements, etc., etc.
Montres neuves et de seconde-main à vendre à grand marché.
Ottawa, 29 juin 1880.
ETABLIS EN 1854
THEOS PATTERSON
Fournisseur de Son Excellence le Gouverneur-Général.
ÉPIGLIER DE FAMILLES
et marchand de vin, marchandises de choix au plus bas prix de comptant.
No. 59, RUE RIDEAU
Ottawa, 11 juin, 1880

MARCHE D'OTTAWA.

Jeudi, 22.
Viande—Mouton par livre, 56 à 58;
Lard, par 100 livres, \$6.25 à \$6.50;

Grains—Blé de sarrasin, par mi-
not, 45 à 50; avoine, par minot, 32c.
à 34c; maïs, par minot, 55 à 60c;

Peaux, par 100 lbs. \$6.00 à \$7;
peaux de veau, 12c à 14c la livre;

MARCHES ETRANGERS.

New-York, 21
Coton, ferme 12 9/16
Blé, de 120 à 1 1/2.

Chicago, 21
Farine tranquille et nonnate, 8 1/2 à 8 3/4
Blé, 92 1/2.

Liverpool, 21
Coton actif et plus ferme, 11 pnds, 6 1/2 à 11 1/2.

Table with columns: s, d, s, d. Lists various goods and their prices.

MARCHE EN GROS.

Montreal, 21
Farine—Supérieure extra 5 50 à 5 60
Extrâ supérieure 5 40 à 5 45

BOURSE.

Table with columns: Valeurs, Montant des Transactions, Avance. Lists financial data.

E. G. LAVERDURE.

Plombier, Gazier et Ferblantier
Ouvrures en Ferblan et Fer
GALVANISE

FOUENAISES A AIR CHAUD.
Rue William, Ottawa.
Ouvrures en Ferblan et Galva-

Fonds de Banqueroute
NOTES DE

CHAPEAUX

Je viens de faire l'acquisition d'un fonds
de banqueroute qui se vendra à des prix

Beaux chapeaux de soie \$1 50
do de feutre 1 15

IO CAISSES DE
Chapeaux de Paille

DANS LES DERNIERS GOUTS ET
A Bon Marché

H. L. COTE,

128, Rue Rideau,
Pres de la rue Nichols

SAM'S HOTEL,

Rue York,
EN FACE DU MARCHE.

L'un des premiers Hotels
d'Ottawa

BONNES CHAMBRES,

RONNA TABLE.

Les personnes visitant Ottawa durant la
saison font bien de rendre visite à cet

L'EDITION ROYALE

CHANSONS DE LA FRANCE

(Paroles françaises et anglaises)
ACCOMPAGNEMENT POUR PIANO

Très bien relié en drap bleu et or—Prix \$1.50
en brochure, prix \$1.00.

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS adressées au Maître-
général des postes, seront reçues à ce bureau

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS adressées au Maître-
général des postes, seront reçues à ce bureau

E. PETIT,

Bijoutier et Horloger
25 ans d'expérience dans les meilleures
maisons des principales capitales du monde.

No. 18, RUE RIDEAU,
COIN DU PORT DES SAPEURS.

DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.

La période pour recevoir les soumissions
pour établir des lignes télégraphiques sur l'île

On pourra, sur demande, obtenir des for-
mules de soumission à ce bureau le ou après

Chemin de Fer Canadien du Pacifique

Soumissions pour matériel roulant.
A date pour la réception des soumissions

Par ordre,
P. BRAUN,
Secrétaire.

DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées
au Maître-général des postes, seront reçues à ce bureau

Par ordre,
S. CHAPLEAU,
Secrétaire.

CONTRAT DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS adressées au Maître-
général des postes, seront reçues à ce bureau

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS adressées au Maître-
général des postes, seront reçues à ce bureau

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS adressées au Maître-
général des postes, seront reçues à ce bureau

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS adressées au Maître-
général des postes, seront reçues à ce bureau

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS adressées au Maître-
général des postes, seront reçues à ce bureau

Par ordre,
T. P. FRENCH,
Inspecteur des Postes.

TOUS LES JOURS

GRANDE VENTE

MARCHANDISES

Nouvelles et de Goût
O'DOHERTY et Cie.,
110 RUE SPARKS

LA LOTERIE

Séminaire de Rimouski
SE TIENRA LE
10 AOUT PROCHAIN

250 LOTS A GAGNER:
Terres, cheval, voiture, banquette, chemin

GRANDE CHANCE

Terrain à vendre à très-bon
marché

M. P. X. BOILEAU, de Buckingham, offre
en vente des terres de différentes grandeurs,

Les prix varient à partir de \$100
Aussi, à vendre, une TANNERIE, dans

DEMEGAGE

M. P. C. GUILLAUME
Donne avis à ses nombreuses pratiques

F. X. MICHAUD,

Librairie
CANADIENNE.

F. X. MICHAUD,

Librairie
LIBRAIRE.

IMPRIMERIE

CANADA

L'administration du CANADA possède un
matériel d'imprimerie très étendu, qui lui

WATSON & BRYSON

Blancs de Notaires, Avocats, Greffiers,
JURISCONSULTES

WATSON & BRYSON

Blancs de Notaires, Avocats, Greffiers,
JURISCONSULTES

WATSON & BRYSON

Blancs de Notaires, Avocats, Greffiers,
JURISCONSULTES

WATSON & BRYSON

Blancs de Notaires, Avocats, Greffiers,
JURISCONSULTES

WATSON & BRYSON

Blancs de Notaires, Avocats, Greffiers,
JURISCONSULTES

WATSON & BRYSON

Blancs de Notaires, Avocats, Greffiers,
JURISCONSULTES

WATSON & BRYSON

Blancs de Notaires, Avocats, Greffiers,
JURISCONSULTES

WATSON & BRYSON

Blancs de Notaires, Avocats, Greffiers,
JURISCONSULTES

WATSON & BRYSON

Blancs de Notaires, Avocats, Greffiers,
JURISCONSULTES

WATSON & BRYSON

Blancs de Notaires, Avocats, Greffiers,
JURISCONSULTES

WATSON & BRYSON

Blancs de Notaires, Avocats, Greffiers,
JURISCONSULTES

WATSON & BRYSON

Blancs de Notaires, Avocats, Greffiers,
JURISCONSULTES

VENTE DE GANTS DE KID

Gants de kid pour dames, nuances légères
RÉDUITS DE
75 cents à 40 cents

BRYSON & Cie.

Nouveau Magasin au comptant
150 RUE SPARKS.

Déménagement dans Ontario-Ouest!

TOUT LE FONDS DE NOUVEAUTÉS DU
Liverpool House,
61, RUE RIDEAU, OTTAWA.

Doit être vendu dans trente jours
Les propriétaires feront d'IMMENSES REDUCTIONS pour

J. B. BRANNEN,
LIVERPOOL HOUSE, 61, RUE RIDEAU

Harnais, Selles, Malles, Valises

Les soussignés informent leurs amis et le public qu'ils ont fabriqué durant l'hiver, et

S. & H. BORBRIDGE,
88 et 90, coin des rues Rideau et Mosgrove,
BASSE-VILLE, OTTAWA

P. BASKERVILLE ET FRERES

Les importations considérables que nous faisons sont une preuve suffisante pour

Epiceries Vins, Liqueurs et Provisions

A DES PRIX QUI NE PEUVENT PAS ETRE SURPASSES.
Les importations considérables que nous faisons sont une preuve suffisante pour

La vitrine de votre voisin

Tout le monde doit aller voir la vitrine de M. BYDEN et les belles marchandises qui

A. SWALWELL,

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES
DE PREMIERE CLASSE.
156 RUE SPARKS,
BASSE-VILLE.

Wilson & Orr.

Sculpteurs et Doreurs pour Son Excellence le Gouverneur-Général
Fabricants de Cadres, de Miroirs et de Gravures, Marchands de Chromes, de Couleurs à

Les MEILLEURS MARCHANDISES aux plus BAS PRIX possibles

MAGASIN DE TAPIS et d'AMEUBLEMENTS, OTTAWA.
SHOOLBRID et Cie.

Importateurs de TOILES CIRÉES pour planchers—Rideaux et matériel
de Rideaux—Agents pour les célèbres ameublements de R. HAY et Cie.

SHOOLBRID et Cie.

Une visite est respectueusement sollicitée.
Ottawa, 2 août, 1879.